

NUCLEAIRE Recyclage Savoir Commun du Nucléaire Niveau 2 (SCN2)

OBJECTIFS

Garantir la mise en œuvre de la culture de sûreté lors de son intervention et garantir le respect par son équipe des dispositions et des exigences relatives aux risques de son chantier (sûreté nucléaire dont les pratiques de fiabilisation et le risque FME, incendie, sécurité générale d'assurance de la qualité, environnement).

PARTICIPANTS

Chargés de travaux titulaires d'un certificat SCN2 en fin de validité et devant maintenir leur habilitation HN2.

PREREQUIS

Savoir lire, écrire et parler la langue française.

Etre en possession d'un certificat de stage SCN2 en cours de validité (tolérance de 1 an) ou être habilité HN2 au 31 août 2014.

MÉTHODES ET MOYENS

↳ Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques.

Parties pratiques réalisées sur chantier école agréé par EDF et conforme au cahier des charges CEFRI.

↳ Moyens techniques

PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.

Chantier école permettant les mises en situation.

↳ Moyens humains

Formateurs experts dans le domaine nucléaire intervenant tant sur le plan national qu'international auprès des exploitants du nucléaire et des entreprises prestataires de la maintenance des sites.

ÉVALUATION

Validation des acquis par un questionnaire à choix multiples et une mise en situation sur chantier école.

Entretien individuel permettant le cas échéant, de notifier des axes de progrès au stagiaire.



La réussite des évaluations permet la délivrance d'un Certificat de stage SCN2 « Cefri » d'une validité de 3 ans et d'un titre d'habilitation HN2 par l'employeur.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

THEORIE

↳ Étude de cas vidéo

↳ Apport en fonction des observations du positionnement théorique.

PRATIQUE

↳ Mise en situation dégradée sur chantier école.

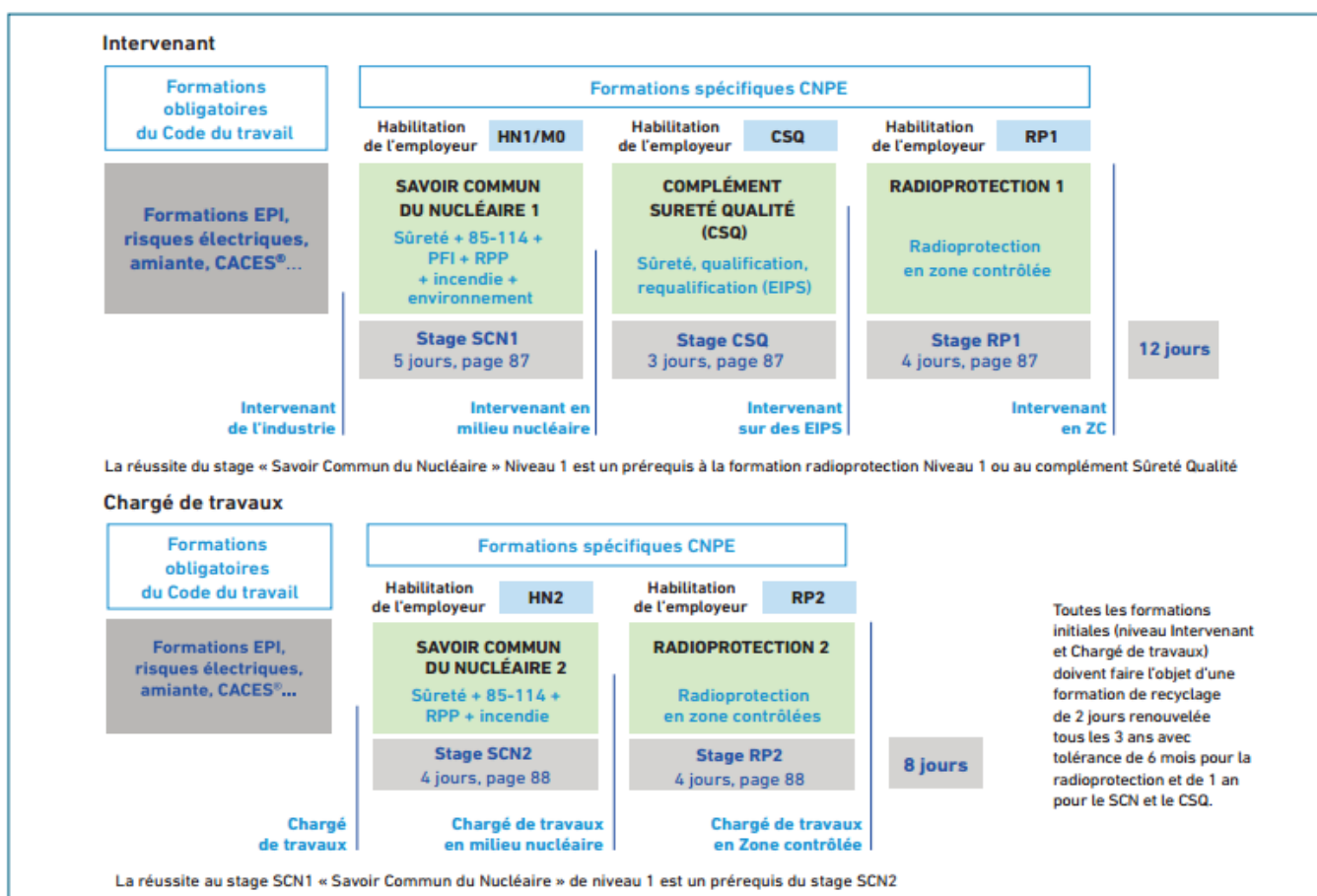
MODALITÉS

Durée : 2 jours

Prix : 460 €H.T.

Un recyclage triennal de la formation est obligatoire pour intervenir sur un CNPE.

GUIDE DES FORMATIONS



► Les certificats délivrés avant le 1^{er} septembre 2014 sont valables jusqu'à leur échéance

Intervenants habilités RP1 ou RP2 :

- Le certificat de formation PR1 ou PR2 ou recyclage ou passerelle (option RN du CEFRI) qui contribue à l'obtention de l'habilitation est valable jusqu'à son échéance (3 ans) avec 6 mois de tolérance,
- Le recyclage RP1 ou RP2 du nouveau dispositif maintient l'habilitation avant l'échéance de la validité du certificat (plus 6 mois de tolérance). Passée cette échéance, une formation initiale RP1 ou RP2 du nouveau dispositif (en fonction de son niveau d'habilitation) doit être suivie.

Intervenants habilités HN1 ou HN2 au titre de la NT 85-114 :

- L'habilitation est conservée jusqu'à son échéance. Une période de 3 ans à partir du 1^{er} septembre 2014 est tolérée pour suivre un recyclage SCN niveau 1 ou SCN niveau 2 visant la reconduction d'une habilitation HN1 ou HN2. Passé le 1^{er} septembre 2017, l'Intervenant devra suivre une formation initiale SCN1 ou SCN2 du nouveau dispositif.

Intervenants attestés QSP avant le 1^{er} septembre 2014

- La validité de l'attestation est conservée jusqu'à son échéance (3 ans avec un an de tolérance) :
 - Si l'intervenant travaille sur un EIPS :
L'intervenant doit suivre un recyclage CSQ du nouveau dispositif avant l'échéance de son attestation.
A défaut, il suivra une formation initiale CSQ du nouveau dispositif.
 - Si l'intervenant ne travaille pas sur un EIPS :
La formation CSQ n'est pas requise et il doit suivre, s'il est à l'échéance de son habilitation HN1 ou HN2, un recyclage SCN1 ou 2 en fonction du niveau.



La force de formateurs experts

- Les formateurs, tous experts dans le **domaine nucléaire**, interviennent tant sur le plan national qu'international auprès des exploitants du nucléaire : EDF, AREVA, CERN, Andra... et des entreprises prestataires de la maintenance des sites.
- En répondant aux exigences en matière de formation des formateurs ; tous **sont certifiés CEFRI**. Ils se donnent l'exigence de transmettre et de partager leur culture de la sécurité et de la sûreté en particulier, auprès de tous leurs stagiaires.



Des chantiers école d'apprentissage et d'évaluation certifiés CEFRI et agréés EDF

- Les 5 centres de formation répondent scrupuleusement aux **cahiers des charges d'EDF** dans leur mise en oeuvre et sont certifiés CEFRI.
- Sur plusieurs centaines de m² chacun, ils reproduisent les **différentes zones et circuits d'une centrale nucléaire** et placent ainsi les stagiaires dans les conditions d'exploitation concrètes concernant les règles de sécurité, de prévention des risques et de maintenance des installations.
- Le **chantier école CR, CU, CC spécifique** de Bollène répond aux exigences du cahier des charges CEFRI F afin que les stagiaires maîtrisent leur intervention en zones réglementées.



5 centres de formation :

- Blyès (01)
- Dieppe (76)
- Saint-Genis-Pouilly (01)
- Bollène (84)
- Dunkerque (59)

Proximité géographique et calendrier des sessions

- La **programmation des sessions** interentreprises tient compte des arrêts de tranches des centrales.